

- Programme

« L'épiclese : par des invocations particulières, l'Église implore la puissance de l'Esprit-Saint, pour que les dons offerts par les hommes soient consacrés, c'est-à-dire deviennent le Corps et le Sang du Christ, et pour que la victime sans tache, qui sera reçue dans la communion, profite au salut de ceux qui vont y participer. » (PGMR n° 79)

- Points d'attention

Il y a deux épicleses. La première est dite « préconsécratoire ». Elle appelle l'Esprit Saint sur le pain et le vin pour qu'ils soient consacrés en corps et sang du Christ : « Sanctifie ces offrandes en répandant sur elles ton Esprit ; qu'elles deviennent pour nous le corps et le sang de Jésus, le Christ, notre Seigneur. » (Prière eucharistique 2) La seconde (postconsécratoire) est du même type, mais ce sont les communicants que l'Esprit Saint va consacrer en corps du Christ : « Humblement, nous te demandons qu'en ayant part au corps et au sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps. »

Pour la première, il est dit que le prêtre tient les mains étendues sur les offrandes (c'est une imposition des mains). Il n'est rien dit pour la seconde, sinon que le prêtre a les mains étendues comme pour ce qui précède (l'anamnèse) et ce qui suit (les intercessions). On peut cependant préciser qu'il y a plusieurs façons de tenir les mains étendues, dont une où les mains sont davantage tournées vers l'assemblée, et que c'est celle-là qui convient mieux ici.

Le ton, à cause de la nature même des épicleses, doit être ici proche du recto tono.

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).